

RCS : SEDAN

Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00420

Numéro SIREN : 823 677 901

Nom ou dénomination : 100 MAXI

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2022 sous le numéro de dépôt 2112

Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

SASU 100 MAXI

8C Allée André Barrois
08310 JUNIVILLE

APE : 4791B -
Siret : 82367790100014

Reçus
comptables
conformes

mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

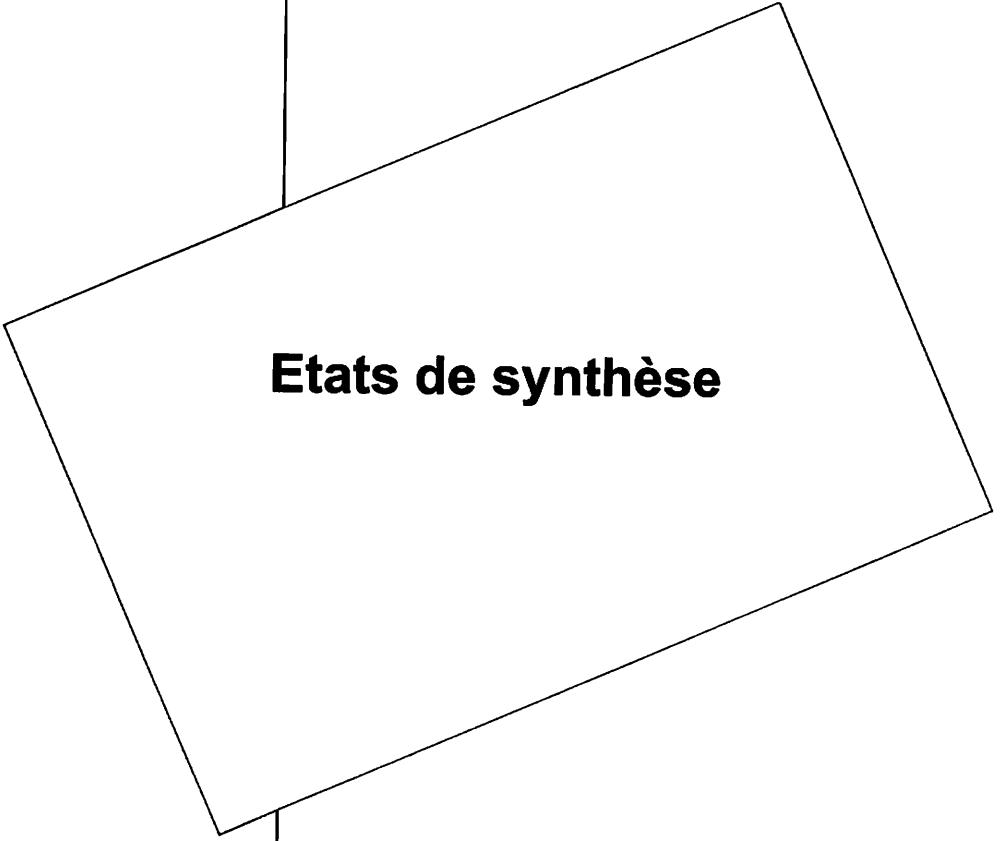
Tél : 03.26.79.75.00 / Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	16



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				45
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	45		45	
Prêts				
Autres immobilisations financières	44 200		44 200	46 020
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	44 245		44 245	46 065
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	111 860		111 860	128 424
Autres créances	53 365		53 365	31 673
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	255 366		255 366	307 465
Charges constatées d'avance (3)	9		9	9
TOTAL ACTIF CIRCULANT	420 601		420 601	467 571
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	464 846		464 846	513 636
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital		1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 000	1 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	130 532	45 645
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 677	84 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	198 309	131 632
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	77	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 744	329 720
Dettes fiscales et sociales	5 717	52 165
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		119
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	266 537	382 004
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	464 846	513 636
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	266 461	382 004
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 100 MAXI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 464 846 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 66 677 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations et autres titres immobilisés

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	45 46 020	45 54 481	45 56 301	45 44 200
Immobilisations financières	46 065	54 526	56 346	44 245
ACTIF IMMOBILISE	46 065	54 526	56 346	44 245

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 209 435 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	44 200		44 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	111 860	111 860	
Autres	53 365	53 365	
Charges constatées d'avance	9	9	
Total	209 435	165 235	44 200

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 266 461 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 744	260 744		
Dettes fiscales et sociales	5 717	5 717		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	266 461	266 461		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	26 256
Total	26 256

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	9		
Total	9		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 309 038	22 583	1 331 621
Produits des activités annexes	228	6 410	6 638
TOTAL	1 309 265	28 993	1 338 259

Sujet : 100 MAXI (SASU) - Approbation des comptes annuels

De : DEBARGUE Mailys <mailys.debargue@mazars.fr>

Date : 15/06/2022, 12:09

Pour : "izzo.olivier@orange.fr" <izzo.olivier@orange.fr>

Monsieur IZZO,

Vous trouverez ci-joint les documents relatifs à l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 de la Société 100 MAXI.

Je vous remercie de bien vouloir régulariser les documents comme suit par mail ou par courrier, selon votre convenance :

- Décision : à parapher et à signer par vous,
- Comptes annuels : à signer en première page sous la mention manuscrite « Pour copie certifiée conforme »
- Déclaration de confidentialité : les comptes de votre société sont soumis à l'obligation de dépôt auprès du registre du commerce et des sociétés (RCS) mais remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier d'une publicité restreinte lors du dépôt.

Nous vous joignons donc une « déclaration de confidentialité » à nous retourner :

- signée si vous souhaitez que les comptes soient confidentiels,
- barrée si vous souhaitez que les comptes soient publiés.

Je reste à votre disposition pour toute question,
Bien cordialement,

Maïlys Debargue

Juriste

Mazars

37 rue René Cassin 51430 Bezannes - France
Tel: 03 26 87 72 93

www.mazars.fr

Mon profil sur LinkedIn - Twitter
Suivez Mazars sur [LinkedIn](#) - [Twitter](#) - [Facebook](#) - [YouTube](#)

mazars

Pensez à l'environnement avant d'imprimer cet e-mail.

Cet email et tous les fichiers qui l'accompagnent sont confidentiels et destinés uniquement à l'usage de la personne physique ou morale à laquelle ils sont adressés.

Ce message et les pièces qui y sont éventuellement jointes sont soumis à des règles précisées sur notre site web : <http://www.mazars.fr/disclaimer>
This e-mail and any attachments are subject to a disclaimer which is available on our website: <http://www.mazars.fr/disclaimer>

— Pièces jointes :

100 MAXI - Décision approbation des comptes.pdf	54,7 Ko
100 MAXI - Déclaration de confidentialité.pdf	50,9 Ko
100 MAXI - Comptes annuels.pdf	53,7 Ko

100 MAXI

**Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 C allée André Barrois - ZAC Les Ponsiaux 4 - 08310 JUNIVILLE
823 677 901 RCS SEDAN**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 24 MAI 2022**

**Décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 66 676,74 euros en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 197 208,91 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Certifié conforme
Le Président**

